

COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel: 0358430060

Mail: ffrancquembergue@yonne.fff.fr

PV85CD10

PV du Bureau du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football du 12 novembre 2022

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents: Mme BRUNET Florence, MM. AMARAL Dominique, SABATIER Patrick,

TRINQUESSE Jean Louis. **Invité**: M. Christophe GIOÉ

Début de la réunion : 10h10

Communication du Président

Suite à l'AG du 10 novembre, le Bureau du Comité de Direction félicite Christophe GIOÉ et Cassandra LELOUP pour leur élection et leur souhaite la bienvenue en qualité de nouveaux membres au Comité de Direction.

Commission Départementale de l'Arbitrage

Composition de la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Bureau du Comité de Direction valide la composition de la C.D.A. :

Président Christophe GIOE

Membres Ronan AMARAL, Hugo BOUADOU, Bernard ELLUL, Alexis GIL, Patrick

GRIVET, Frédéric LOPEZ, Adil MALDOU, Stéphane MOREL, Laurent MUSIJ,

Représentant des éducateurs : Claude BARRET

Représentant du Comité de Direction : Thierry RENAULT

Membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage: Romain WALLON

Autres membres: Laurent KLIMCZAK (Président de CRA)

Représentants dans les commissions:

Comité de Direction : Stéphane MOREL Commission sportive : Bernard ELLUL Commission de discipline : Bernard ELLUL

Commission d'appel: à pourvoir

Commission statut de l'arbitrage: Ronan AMARAL, Stéphane MOREL, Laurent MUSIJ

Collaboratrice: Patricia LANTELME

A noter que les membres supplémentaires et les fonctions au sein de la CDA seront précisés lors du prochain Comité de Direction.



Nomination des officiels

Le Bureau du Comité valide les nominations :

- Arbitre district senior
 - OUAALI Ahmed club d'Auxerre ASC
- Arbitre auxiliaire
 - o VOISIN Betty club de Gurgy

Absence de rapports d'arbitres

Le Bureau du Comité de Direction note l'absence d'envoi des rapports d'arbitres à la commission de discipline et transfère les dossiers à la CDA:

MM. BABO Donatien, BILLET Samuel, CHIHI Abdelfattah

<u>Dossier transmis par la commission sportive</u>

<u>Match 25174992 du 01.11.22 Champlost 1 - Coulanges La Vineuse 1 Coupe Yonne Seniors</u> Le Bureau du Comité de Direction,

- prend note du dossier transmis par la commission sportive concernant la réserve technique du club de Coulanges La Vineuse en date du 3 novembre 2022,
- considérant les rapports de l'arbitre et du délégué du District sur le motif ayant entrainé la réserve technique,
- attendu que la réserve n'a pas été déposée conformément aux dispositions de l'article 146 des Règlements Généraux,
- dit la réserve technique non recevable
- confirme le résultat du match acquis sur le terrain (Champlost 2 buts / Coulanges la Vineuse 0 but) et dit l'équipe de Champlost qualifiée pour le prochain tour de Coupe de l'Yonne.

M. Trinquesse n'a pas pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Commission Sportive

Le Bureau du Comité de Direction valide le nouveau calendrier général pour les championnats seniors et la nouvelle programmation des tours de coupes seniors. (annexe 1)

Commission Technique

Rassemblements PPF

La commission technique a fait part des absences non excusées des joueurs et joueuses. Le Bureau du Comité de Direction décide d'amender ces absences (annexe 2) et informe les clubs de sa décision de différer toute suspension sportive à l'égard des joueurs et joueuses concerné(e)s

- Départ de Christophe GIOÉ



Commission Finances

Réclamation du club de Serein AS en date du 8 novembre 2022 concernant l'amende 5.26 de 40 € (PV de la commission discipline du 3 novembre 2022) Le Bureau du Comité de Direction demande au secrétariat en charge de la comptabilité, l'annulation de cette amende.

Mail du FC Sens en date du 27 octobre 2022 : à la vue des éléments fournis par le club, le Comité de Direction annule l'amende infligée (relative à l'absence de M. CHIHI à l'AG des arbitres) et demande au secrétariat en charge de la comptabilité de créditer le compte du FC Sens de la somme de 80 €.

<u>Achats matériel informatique</u>: le Trésorier nous fait part de ses recherches pour le matériel et le comparatif avec devis sera envoyé aux membres du Bureau pour suite à donner.

Ressources Humaines

Le Président informe les membres du Comité de Direction du changement de mutuelle suite à la résiliation du groupe AESIO. Le secrétariat administratif est missionné pour nous faire part des différents devis dans les meilleurs délais.

Le Président informe des changements qui interviendront dans les effectifs ces prochaines semaines.

Suite à ces annonces, le Bureau du Comité de Direction décide d'ouvrir un poste en CDD au secrétariat du District pour l'ensemble de l'année civile 2023, et mandate son Président pour la procédure de recrutement.

Fin de la réunion: 12h20

Le Président du District de l'Yonne de Football

La Secrétaire de séance

Christophe CAILLIET

Florence BRUNET

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

